



# MAIRIE DE CAMPHIN EN PEVELE

Mesdames et Messieurs les membres  
du Conseil Municipal

*Camphin en Pévèle , le 19/06/2025*

## CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Mardi 24 Juin 2025 à 19 heures**

Salle de la Mairie

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Olivier VERCRUYSSSE

### **ORDRE DU JOUR :**

Délibérations portant sur :

- la constitution de la liste communale des jurés de la cour d'assises du Nord au titre de l'année 2026
- la recomposition du conseil communautaire pour le mandat 2026-2032
- la modification des attributions de compensation relative à l'éclairage public, entretien, création et renouvellement de réseaux
- la désignation de l'entreprise pour les travaux d'aménagements d'un parc paysager et du cimetière
- la demande de subvention au titre du fonds de concours de la Communauté de Communes Pévèle Carembault pour
  - le projet de réfection partielle de la toiture de l'église
  - le projet d'aménagement d'un parc paysager et du cimetière communal
- les taux de promotion pour les avancements de grade
- une modification d'une précédente délibération qui a pour objet d'élargir le bénéfice du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel - RIFSEEP
- la création au tableau des effectifs d'un emploi permanent au grade de puéricultrice hors classe

S'agissant du projet de cuisine centrale territoriale, un avis portant sur

- le transfert ou non de la compétence « confection et livraison des repas des restaurants scolaires en liaison froide » à la Communauté de Communes Pévèle Carembault
- la prise ou non de cette compétence par la Communauté de Communes Pévèle Carembault pour les communes qui le souhaitent

*PS : Si vous êtes dans l'impossibilité d'assister à cette réunion, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un autre élu du conseil municipal à l'aide du pouvoir joint dûment complété*